

la terminologie autour de *misthoô* et *misthothês*, *synthêkai*, *syngraphê* et *prorrhêsîs* et les conditions et clauses générales des baux. Viennent ensuite les bailleurs, propriétaires de terres privées ou publiques, et les bailleurs de biens sacrés ; les procédures d'adjudication qui font entrer en scène les magistrats et collèges compétents, précisent les clauses et engagements, procédures en cas de rupture de contrat ou de réadjudication, les garants et garanties apportées par le preneur, ainsi que la durée des baux, déterminée ou « à perpétuité ». À travers les contrats se dessinent les structures agraires avec des précisions parfois insoupçonnées sur les contenus des biens, des prescriptions sur les entretiens, les plantations, les améliorations du bien-fonds, données que l'on a bien du mal à entrevoir sur le terrain. À Délos où l'on dispose à la fois de nombreux contrats et de fouilles récentes de fermes, il est un peu frustrant de ne pas pouvoir lier les deux approches. À travers les pratiques locatives, Isabelle Pernin tente également de reconnaître les statuts et motivations des bailleurs, fermiers et garants. Ce sont plutôt des notables ou gens aisés qui louent des terres et développent des stratégies pour les maintenir dans un réseau familial ou dans un milieu social. D'après les quelques exemples où l'on connaît la valeur du bien et son prix de location, on peut être assuré que les revenus sont assez intéressants et sans doute plus sûrs que d'autres. C'est un revenu régulier et l'assurance que le bien est entretenu, voire amélioré. Côté fiscal, en principe le locataire n'est pas soumis à autre chose que son loyer, mais le bien rentre dans l'estimation du patrimoine du propriétaire. La question de la part, dans l'économie agraire, du faire-valoir direct par le propriétaire et de la mise en location, reste ouverte. Même à Délos où l'on connaît bien les contrats de prises à ferme par des particuliers des terres du dieu, il existe une propriété privée importante. Ces contrats de location et baux ruraux, qu'on peut reconnaître dans le monde hellénique à l'époque mycénienne, apparaissent, dans le présent corpus, au milieu du v^e siècle pour les documents les plus anciens et se prolongent durant l'époque hellénistique. Nous n'avons rien d'équivalent pour l'Empire romain, sinon en Égypte. Les supports de contrats y sont différents et ont généralement péri. Nous avons ici assurément un travail exemplaire. Georges RAEPSAET

Pierre CABANES, Faïk DRINI, avec la collaboration de Miltiade HATZOPOULOS, *Corpus des inscriptions grecques d'Illyrie méridionale et d'Épire 3. Inscriptions d'Albanie (en dehors des sites d'Épidamne-Dyrrhachion, Apollonia et Bouthrôtos)*. Athènes, École Française d'Athènes, 2016. 1 vol. 21 x 29,7 cm, 336 p. + 46 pl. (ÉTUDES ÉPIGRAPHIQUES, 2). Prix : 85 €. ISBN 978-2-86958-262-0.

Ce quatrième tome du corpus des inscriptions grecques d'Illyrie méridionale et d'Épire (*CIGIME*) recueille la production épigraphique de l'intérieur de l'Albanie, à l'exception des trois grands sites grecs, cités dans le sous-titre. Les inscriptions sont présentées par région : d'abord la Chaonie, un *koinon* avec deux centres majeurs, Phoinikê (Finiq) et Antigoneia (Jerma), ainsi que Gjirokastra, Hadrianopolis (Sofratike) et Onchesmos (Saranda) ; les confins illyro-épirotes, avec Amantia, Olympê (Mavrovë), Treport, Aulon (Vlora), Kanina, Orikos, la côte ionienne (Himara, Borshi, Grammata), le *koinon* des Bylliones et Antipatreia (Berat) ; enfin, le centre, l'est et le nord de l'Albanie, avec Lissos et Scodra. Dans les deux premières

régions, les inscriptions grecques sont plus nombreuses : ainsi, le long de la mer Ionienne (région d'Himara, Grammata, Orikos) et dans les collectivités établies de part et d'autre de la basse vallée de l'Aôos ou Vjosa (Amantes et Bylliones). Elles se font en revanche beaucoup plus rares au nord du fleuve Shkumbin – à l'exception de la cité d'Épidamne-Dyrrhachion, dont le corpus a été publié en 1995 par les mêmes éditeurs – et dans la région sud-orientale (le bassin de Korça). Pour chaque site ou chaque communauté établie sur une région donnée, les auteurs fournissent, de manière très soignée, les sources littéraires accompagnées de traductions ainsi que les résultats des recherches archéologiques, avant de retracer l'histoire des collectivités. Dans la mesure du possible, des photos (parfois tirées d'archives) et des facsimilés de bonne qualité sont livrés. Le progrès de lecture et d'interprétation est manifeste pour l'ensemble des entrées, d'autant plus que nombre des premières éditions étaient fautives, s'agissant de publications albanaises parfois confidentielles, sans une illustration photographique adéquate. Des traductions et des commentaires pertinents accompagnent chaque inscription, en particulier pour le lexique et l'onomastique ; comme pour les autres tomes, ce corpus a bénéficié des observations de M. Hatzopoulos. L'un des sites les plus intéressants est celui de la baie de Grammata (dont le nom est parlant), sur la côte de la mer Ionienne, au pied des Monts Acrocérauniens, qui fut consacré dans l'Antiquité aux Dioscures, protecteurs des marins. Pour ce site, déjà présenté par A. Hajdari, J. Reboton, S. Shpuza, P. Cabanes (« Les inscriptions de Grammata (Albanie) », *REG* 120 (2007), p. 353-394), les éditeurs ont fait l'excellent choix de donner, avec les inscriptions grecques antiques, les graffites latins et même chrétiens d'époque médiévale et moderne, gravés dans ses falaises (n^{os} 171-301). On peut surprendre ainsi des solidarités de groupe (compagnons d'esclavage et compagnons d'armes) et apercevoir la circulation de personnes, qui sont, d'après les ethniques conservés, venues d'Asie Mineure (Phocée, Ilion, Héraclée du Pont) ou de Palestine (Sébastè). Un autre choix a été d'inclure les inscriptions d'époque byzantine qui figurent sur les mosaïques d'églises des v^e-vi^e siècles. L'on remarque un groupe assez significatif d'inscriptions inédites ou quasi inédites, ce qui enrichit un répertoire marqué par des disparités régionales évidentes. Aux 476 numéros du corpus s'ajoutent quelques inscriptions extérieures concernant des Illyriens, provenant d'Athènes, Sparte, Oropos, Delphes et Dodone (n^{os} 477-485). Pour certains sites, sont également publiées des inscriptions venant de l'extérieur, lorsqu'elles concernent une communauté précise : citons, à titre d'exemple, deux lamelles oraculaires en plomb du sanctuaire de Dodone, mentionnant des citoyens d'Orikos (n^{os} 164-165). Des indices, des tables de concordances, des cartes et des illustrations (46 planches), ainsi que des *addenda* aux volumes précédents (p. 331-332) complètent l'ensemble. La répartition géographique des inscriptions témoigne de la pénétration plus ou moins marquée de la culture hellénique et de la langue grecque sur le territoire antique de l'Albanie. Le nouveau corpus complète fort heureusement la documentation épigraphique pour cet espace et devrait être utilisé en parallèle avec la documentation latine, rassemblée dans deux corpus qui publient le même matériel : S. Anamali, H. Ceka, É. Deniaux, *Corpus des inscriptions latines d'Albanie*, Rome, 2009 (*ColLEFR* 410) ; U. Ehmg, R. Haensch, *Die lateinischen Inschriften aus Albanien (LIA)*, Bonn, 2012 (voir mes recensions dans *AC* 80 [2011], p. 438-440 et *AC* 83 [2014], p. 394-396). On compte, comme attendu, des décrets, des dédicaces,

des actes d'affranchissement, de nombreuses épitaphes, des mosaïques, des graffites, mais aussi des timbres d'amphore, sur tuile ou sur *pithoi*, dont certains avec des noms illyriens (n^{os} 420, 422, 432, 445, 447, 460). À ce sujet, on n'est pas étonné par la fréquence de l'onomastique indigène, plus précisément de facture illyrienne (*e.g.* Γενθιος, Δαζος, Επιιαδος, Πλατωρ, Προυρατος); signalons aussi quelques noms nouveaux (Δρωπας) et des noms grecs épichoriques (*e.g.* Λυσήν, Παρμήν) ou rares (Ανδροκκας). Parmi les étrangers, les plus nombreux sont les ressortissants de Corcyre, la grande île située dans le voisinage; s'y ajoutent des personnes originaires d'Acarmanie, de la Grande Grèce (Syracuse, Sicile, Lucanie) et de plus loin (Héraclée du Pont, Phocée). Quelques notules: N° 453, dans l'épitaphe perdue de Verri Slatinē (sans photo; *editio princeps* fautive), la première ligne, Δαζειωνος, comporte sans doute le génitif du nom du défunt, Δαζ(ε)ίων, hypocoristique grec à partir du nom indigène banal Δαζος; après Γενθιανός Πλατορος, la séquence κατὰ ΔΙΧΟΗ|ΙΟΠΙΧΦ[---], approximativement transcrite, est à comprendre sans doute comme κατὰ διαθή|κηγ κτλ. – N° 462, épitaphe sur la base d'un buste féminin (Shetaj, nord de l'Albanie): Δάζα Τα[---] | χάρει (photo floue); le nom *hapax* de la défunte, de facture illyrienne, est expliqué comme étant la forme féminine du très fréquent Δαζος. Ne pourrait-on pas comprendre *Δαζατα, un nom féminin suffixé? On retrouve ce suffixe dans ce domaine onomastique: Audata, l'épouse illyrienne de Philippe II; Κλευατα à Mieza (*I. Basse Macédoine* 112) et *Clevata* en Dalmatie (*ILJug* III 1978) et dans la région de Scodra (*CIA* 17 = *LIA* 9); en revanche, le nom Κλεβέτα (*I. Epidamnos* 267, 268) est considéré hellénique par O. Masson, *OGS*, III, 92. – N° 469, épitaphe latine de Gorno Solnje (près de Scupi/Skopje; l'édition de référence en est *IMS* VI 142), le nom d'un ressortissant d'Albanopolis n'est pas *Fl(avius) Delus*, mais *Fl(avia) Delus Mucati filia*, car il s'agit d'un nom thrace occidental de femme; ce toponyme est de localisation incertaine, soit en Albanie (propositions: Zgërdhesh ou Persqop), soit plutôt en Macédoine, comme l'indique par ailleurs Ptolémée et également l'onomastique, qui n'est pas de facture illyrienne. Saluons un nouveau corpus de qualité, qui présente les inscriptions dans leur contexte géographique et historico-culturel et qui rendra de grands services pour la meilleure connaissance de cette région de confins dans l'Antiquité.

Dan DANA

Dimitris BOSNAKIS & Klaus HALLOF (Ed.), *Inscriptiones Graecae*. Volumen XII. *Inscriptiones Graecae insularum maris Aegaei praeter Delum*. Fasciculus IV. *Inscriptiones Coi, Calymni, insularum Milesiarum*. Pars II. *Inscriptiones Coi insulae. Catalogi, dedicationes, tituli honorarii, termini*. Berlin – Boston, De Gruyter, 2012. 1 vol. 25 x 35 cm, VI-341 p. et IX-644 p. Prix: 309 €. ISBN 978-3-11-022227-2.

Le vol. XII des *IG*, consacré aux îles de la mer Égée (à l'exception de Délos), a connu un sommeil long de 85 ans, entre 1915 et 2000. Le XXI^e siècle a donné le signal d'une nouvelle vigueur, qui a profité en particulier aux inscriptions de Cos: une première livraison, parue en 2010, réunissait les décrets, les lettres, les édits et les textes sacrés (1-423); la deuxième livraison, dont je rends compte ici, regroupe les listes, les dédicaces, les inscriptions honorifiques et les bornes (424-1239); une troisième livraison, consacrée aux épitaphes, est annoncée au moment où j'écris ces